

Le web

sans soucis

Conseils pratiques,
liens utiles pour
surfer futé





Le mot "internet" est connu partout dans le monde, y compris par ceux qui ne l'ont jamais utilisé, tant il semble essentiel, aujourd'hui, de maîtriser cet outil si l'on veut rester connecté aux autres. Pourtant, internet a beau fasciner des millions de gens de par le monde, il ne s'agit, finalement que d'une simple application informatique. Pour pouvoir l'utiliser et commencer à surfer, il suffit, en fait, de disposer d'un ordinateur raccordé au réseau et de quelques notions de base.

Le but de ce guide publié par Test-Achats est donc de vous donner les pistes vous permettant de vous familiariser avec internet, d'y faire vos premiers pas en toute facilité et enfin de profiter de la mine d'informations qu'il peut vous apporter. Evidemment, rien n'est figé en informatique. Il se peut qu'entre le moment de cette publication et celui où vous déciderez de vous "attaquer" à internet, certaines procédures aient évolué, mais l'approche reste la même. Surfer sur le web est bien plus facile qu'on ne le croit. A vous de jouer donc et de découvrir les multiples possibilités qu'offre internet.



TEST achats

www.test-achats.be

PRINCIPES DE BASE DE LA NAVIGATION **4**

Notions fondamentales nécessaires pour pouvoir utiliser les multiples ressources d'internet.

INTERNET EXPLORER **6**

C'est le navigateur le plus utilisé. Description du fonctionnement de la version la plus récente.

LA RECHERCHE AVEC GOOGLE **8**

C'est l'un des moteurs de recherche offrant les résultats les plus précis. Simple à utiliser.

RÉSOLUTION DE PROBLÈMES **10**

Conseils pour résoudre les difficultés les plus courantes survenant lors de la navigation ou via le courrier électronique.

CONSEILS POUR ACHETER SUR INTERNET **12**

Règles à connaître avant d'acheter sur internet.

LES CONNEXIONS À LARGE BANDE **14**

Quel équipement ? Comment choisir un fournisseur ?

SITES INTERNET UTILES **15**

PRINCIPES DE BASE DE LA NAVIGATION

Une main bien utile



Les zones actives sur lesquelles le pointeur se transforme en une petite main ne sont pas les seules permettant d'exécuter une action. Il y a aussi les "boutons", qui se trouvent fréquemment sur les pages Web et sur lesquelles il faut cliquer pour initier une réaction du navigateur. Les débutants apprendront rapidement à les reconnaître. Ce sont des cases grises qui changent de couleur lorsque vous y déplacez la souris.



Naviguer (ou surfer), c'est visiter un ou plusieurs sites internet. Mais il est encore possible d'effectuer d'autres tâches lors du surf, comme télécharger des fichiers, écouter les stations de radio qui émettent sur le réseau, etc. Voici donc les notions de base qui vous permettront d'utiliser les multiples ressources qu'offre le Web.

Le navigateur

C'est le programme utilisé pour se déplacer et consulter internet. Tous les ordinateurs tournant sous Windows disposent, à partir de la version 95, d'un navigateur intégré appelé Internet Explorer. C'est pourquoi Explorer (actuellement en version 7) est, de loin, le navigateur le plus utilisé par les internautes. Pour commencer une session de navigation, il suffit en général de cliquer sur Démarrer > Tous les programmes > Internet Explorer ou de cliquer sur l'icône correspondante dans la barre des tâches.



Les pages Web

Le World Wide Web (ou www) est constitué d'une série de sites qui, à leur tour, sont composés d'une ou de plusieurs pages (d'où le terme "pages Web"). Ces pages présentent les aspects les plus variés : elles peuvent contenir uniquement du texte ou combiner du texte et des photos (exactement comme un journal) ou encore incorporer des vidéos ou de la musique.

Adresses

Tous les sites sont identifiés sans équivoque par une adresse unique. Le format classique d'une adresse est www.nomdusite.com, où www est le sigle du World Wide Web. Le suffixe indique la nationalité du site : .be signifie que celui-ci se trouve en Belgique, .de en Allemagne, etc. A part les identifications relatives au pays, il existe une série de terminaisons par typologie, parmi lesquelles la plus connue est .com (consacrée en principe à désigner les sites commerciaux, mais qui s'utilise en réalité pour n'importe quel type d'activité). Un site .com peut être belge, français, italien, américain, etc. Soit dit en passant, les Etats-Unis sont la seule nation qui ne dispose pas officiellement de son propre suffixe : tous les sites qui y sont situés se terminent par .com, .gov, .org, etc.

Une adresse du type www.nomdusite.be ouvre généralement la page d'accueil (ou home page) du site en question; les adresses des différentes sections d'un site correspondent généralement au format www.nomdusite.be/section.htm.

Pour se connecter à un site, il faut saisir (taper) l'adresse correspondante dans ce que l'on appelle la barre d'adresses et cliquer sur le bouton ok à droite de cette barre (ou pousser sur la touche Retour, ce qui revient au même).

Où trouver des adresses ?

Les sources sont multiples. Vous pouvez les trouver sur d'autres sites Web, les recevoir d'un ami, les composer de manière intuitive (de nombreux sites ont une adresse évidente, du type www.nomd'entreprise.com ou .be). Toutefois, les deux sources principales se trouvent sur le réseau lui-même : les moteurs de recherche et la série de liens apparentés généralement fournis par les sites.



Liens

Les liens (links) sont probablement les éléments les plus caractéristiques d'une page Web. En général, ils se présentent sous la forme d'un mot (ou d'une phrase) souligné sur lequel on clique pour accéder à une autre section du même site Web ou à un autre site.

Lorsqu'on clique sur un lien, une des choses suivantes peut se produire :

- une autre section du même document apparaît à l'écran;
- la page à laquelle le lien fait référence se charge;
- la page en cours de visualisation reste chargée sur le navigateur et, en même temps, une autre fenêtre contenant la page associée au lien s'ouvre;
- une action est exécutée, comme par exemple le téléchargement d'un fichier ou la reproduction d'une vidéo.



INTERNET EXPLORER

C'est de loin le navigateur le plus utilisé actuellement avec les ordinateurs tournant sous Windows VISTA et XP. Comme c'est généralement le cas avec les programmes les plus populaires, il en existe un grand nombre de versions, chacune d'entre elles offrant plus de fonctionnalités que la précédente. Actuellement, on en est à la version 7, qui permet désormais la navigation par onglets. Pour les utilisateurs qui disposent d'un ordinateur relativement "ancien", il n'y a pas de grandes différences entre cette version et les versions à partir de 5.0 tournant sous Windows 98 ou Windows Me. Les différentes fonctionnalités d'Internet Explorer qui apparaissent sur l'écran sont :

1 La barre d'adresses : c'est ici que l'on saisit l'adresse internet que l'on souhaite visiter. Vous aurez sans doute remarqué que certaines adresses sont précédées du préfixe `http://`. Quand vous écrivez dans la barre d'adresses, vous pouvez omettre cet élément.

2 La barre de menu : c'est ici que figurent toutes les fonctions d'Internet Explorer.

3 La barre d'outils : elle intègre les fonctions les plus courantes. Cette barre est personnalisable, de sorte qu'on peut y ajouter d'autres fonctions et éliminer celles que nous n'utilisons pas fréquemment.

4 Les favoris : dans cette zone, vous pouvez insérer des boutons pour accéder directement à vos sites favoris. Si vous avez créé plusieurs liens, vous ne pourrez visualiser que les premiers de la liste. Pour accéder aux autres, vous devez cliquer sur l'icône de la double flèche. Lorsque vous souhaitez effacer un lien, vous pouvez le faire facilement en cliquant avec le bouton droit de la souris et en sélectionnant l'option "supprimer". Vous pouvez aussi classer vos favoris par domaine : vacances, hobby, etc.



Autres navigateurs

Malgré sa position dominante, Explorer n'est pas le seul navigateur existant : Netscape Navigator (www.netscape.com), dont la dernière version est la 9.0 (anglais), 7.1 (français), fut en son temps l'application la plus utilisée pour surfer sur le réseau, même si elle n'est plus utilisée maintenant que par un petit nombre d'internautes; parmi les autres navigateurs à envisager, citons Mozilla (version Firefox 2.0, voir www.mozilla.com) et Opera (version 9, voir www.opera.com).



9

5 La partie intérieure de la fenêtre est réservée à l'affichage de la page en cours de visite. Si vous voulez avoir deux pages ouvertes, vous pouvez cliquer sur un nouvel onglet et

6 conserver une seule fenêtre ouverte ou en ouvrir une nouvelle. Normalement, toutes les pages sont plus étendues que la zone visualisable à l'écran. Pour vous déplacer dans le reste du document, utilisez l'ascenseur à droite de la fenêtre (les utilisateurs qui disposent d'une souris munie d'une roulette centrale peuvent l'utiliser pour se déplacer dans la page de façon confortable et simple). La quantité de texte pouvant être affichée sur l'écran et la taille des caractères dépendent de la résolution de l'écran.

Si vous le souhaitez, la zone principale du navigateur peut afficher non seulement la page Web visitée, mais aussi une section latérale avec les favoris, l'historique, etc.

7 La barre d'état : elle est située dans le bas de la fenêtre. Le navigateur l'utilise pour afficher des informations utiles sur la page chargée à ce moment-là. Si le pointeur de la souris se trouve sur un lien (sans que vous cliquiez dessus), la barre d'état montre l'adresse complète correspondant à celui-ci **8** Lorsque vous êtes en cours de connexion à un site Web, une barre de progression apparaît et vous indique le pourcentage de contenu chargé jusque-là. **9** Si vous n'êtes pas connecté à internet, une icône apparaît pour vous en avertir (🌐). Enfin, la barre d'état présente l'icône d'un cadenas (🔒) pour indiquer l'accès à une zone sécurisée d'un site Web tant que ce cadenas est visible à l'écran, la communication entre le client et le site internet est cryptée).

Personnalisation d' Internet Explorer

Bon nombre des éléments décrits ici sont personnalisables. Il est possible, par exemple, de sélectionner les barres à afficher. Ainsi, certains utilisateurs préfèrent se passer de la barre d'état afin de disposer de plus d'espace pour visualiser les pages. Pour ce faire, suivez la séquence affichage > barre d'état et décochez cette dernière.

Si vous cliquez avec le bouton droit de la souris en n'importe quel point de la barre d'outils et si vous sélectionnez l'option personnaliser, vous pouvez ajouter ou enlever des boutons, modifier leur aspect, etc.



LA RECHERCHE AVEC GOOGLE



Pour personnaliser la recherche, vous pouvez utiliser la fonction "recherche avancée" de Google.

Cela vous permet, notamment, de choisir la langue des résultats. Il est aussi possible de chercher des images, avec ou sans filtrage de contenu.

Google est l'un des moteurs de recherche les plus populaires d'internet. A juste titre, selon nous. C'est un des rares qui est resté fidèle à l'idée de départ et ne s'est pas transformé en un gigantesque portail d'information. Sa conception est l'une des plus sérieuses et minimalistes qui existent sur le réseau. Il est facile à utiliser et, plus important encore, il fournit des résultats particulièrement précis grâce à l'utilisation de fonctions simples, mais extrêmement bien conçues. Pour toutes ces raisons, Google est devenu l'une des meilleures solutions pour s'orienter sur internet.

Connectez-vous à l'adresse www.google.be et saisissez un ou plusieurs termes liés au sujet qui vous intéresse dans la fenêtre réservée à cet effet. Ensuite, cliquez sur "recherche Google".

Examen des résultats

Google propose en premier lieu les résultats les plus pertinents selon les paramètres de recherche indiqués. Cela signifie que la première entrée fournie est - selon l'algorithme logique intégré dans le logiciel du moteur - celle qui coïncide le plus avec le mot introduit. Sous chacun des liens figure un bref extrait qui peut vous aider à décider si l'adresse proposée est vraiment liée à ce que vous cherchez ou s'il vaut mieux vous concentrer sur le résultat suivant.

La première ligne indique combien de documents ont été trouvés à la suite de la recherche et le temps que cela a pris. Les lignes de résultats de recherche indiquent :

- le nom du site ;
- un bref extrait ou une description du document en question qui vous aide à comprendre le contexte du résultat ;
- l'adresse complète du document trouvé.

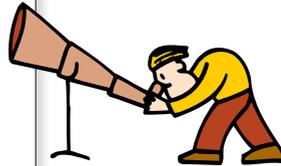
La section inférieure de la page permet d'accéder au groupe des 10 résultats suivants.

Après avoir localisé le lien désiré, il vous suffit de cliquer dessus pour le charger sur le navigateur. Si, en le visualisant, vous découvrez que son contenu ne vous intéresse pas ou si vous désirez consulter à nouveau la liste de résultats, il vous suffit de cliquer sur le bouton "précédent" dans la barre d'outils.

Un nom bizarre

Google (qui se prononce "gougel") est un dérivé de googol, le terme mathématique qui indique le nombre 10^{100} . Et googol, ça vient d'où ? Les lecteurs les plus curieux peuvent obtenir plus de détails au sujet de son origine sur www.unc.edu/~rowlett/units/large.html.





Critères de recherche

Comment affiner les recherches ?

Si, parmi les premiers résultats affichés, aucun ne répond vraiment à votre recherche, il est préférable d'affiner celle-ci plutôt que d'examiner des centaines de documents. Comment procéder ?

- Vous pouvez ajouter un autre mot au mot recherché ou taper une expression.
- Vous pouvez modifier la langue de recherche. Si vous recherchez dans pages : Belgique, le moteur ne vous indiquera que des sites belges.
- Vous pouvez exclure certains termes. Par exemple, si vous cherchez flan en excluant caramel, vous n'obtiendrez que les variétés de flan qui ne contiennent pas de caramel parmi leurs ingrédients.



Google ne présente que les sites qui contiennent tous les termes introduits. Si au moins deux mots sont indiqués, ce sont souvent les documents où ceux-ci apparaissent l'un à côté de l'autre qui sont présentés en premier lieu, même si ce n'est pas toujours le cas. Si vous recherchez une expression précise, (par exemple la phrase d'une chanson), écrivez-la entre guillemets ("Je suis le poinçonneur des lilas"). Google ignore les majuscules : en cherchant flan ou FLAN, vous obtiendrez les mêmes résultats. La recherche par racines n'est pas envisagée. Si vous cherchez "Flan", les résultats seront différents que ceux d'une recherche lancée avec "Flans". Si vous souhaitez obtenir plus d'informations au sujet des options de recherche de Google, consultez la documentation complète disponible via l'option À propos de Google.

RÉSOLUTION DE PROBLÈMES

Problèmes de connexion

Quand je clique sur l'icône d'Internet Explorer ou d'Outlook Express, l'application ne se lance pas automatiquement.

- Cliquez sur fichier et assurez-vous que l'option "Travailler hors connexion" n'est pas cochée.
- Accédez au menu Outils > Options internet... et, sous l'onglet Connexions, cochez l'option "Toujours établir la connexion par défaut".
- Si vous NE souhaitez PAS qu'en exécutant Internet Explorer le système se connecte directement au réseau, cochez l'option "Ne jamais établir de connexion".

J'arrive à me connecter, mais après quelques minutes la ligne est coupée.

- Si vous utilisez un modem traditionnel et si un autre appareil est connecté à la même ligne téléphonique (un fax ou un répondeur automatique, par exemple), essayez de le déconnecter afin de vérifier si le problème est ainsi résolu.
- Accédez au menu Outils > Options internet... > Connexions > Paramètres > Avancé. Assurez-vous que l'option "Déconnecter si inactif pendant x minutes" a une valeur supérieure à 10 ou 15 minutes. Vous pouvez aussi désactiver cette option.

Problèmes de navigation

Certaines pages ne sont pas correctement téléchargées.

Certains sites requièrent que de petits programmes appelés plug-ins soient installés parallèlement à votre navigateur. En général, le navigateur vous en informe automatiquement et signale qu'il faut télécharger une extension en particulier.

Si le problème ne dépend pas de l'installation d'un plug-in, il se peut que la configuration de sécurité du navigateur soit trop restrictive : vérifiez cela en accédant au menu Outils > Options internet... > Sécurité > Personnaliser le niveau...



Une fenêtre s'est ouverte automatiquement et je ne peux pas la fermer car il n'y a pas de bouton en forme de croix dans le coin supérieur droit.

C'est un des trucs utilisés par certains sites Web pour essayer d'augmenter le nombre de visites. Placez la fenêtre en question au premier plan et cliquez simultanément sur les touches Alt et F4 pour la fermer.

Problèmes de courrier électronique

J'essaie d'envoyer un message, mais il n'atteint jamais son destinataire.

Si le message en question comprend en pièce jointe un fichier de grande taille, il peut avoir été bloqué par le serveur de courrier si ce dernier n'accepte pas de fichiers joints supérieurs à une taille déterminée.

Il arrive aussi que la boîte de courrier du destinataire soit pleine et que même un simple message texte ne soit plus accepté par le serveur.

En tout cas, vérifiez bien l'exactitude de l'adresse, en accordant une attention toute particulière aux points et aux traits de soulignement (_) ou d'union (-). Habituez-vous à copier les adresses de courrier électronique directement au départ des messages des expéditeurs afin de réduire les risques d'erreur de transcription.

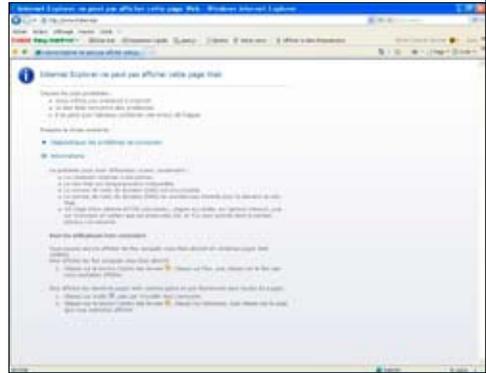
Mon carnet d'adresses est plein d'adresses de personnes que je ne connais pas.

Cela peut arriver si l'option Outils > Options... > Envois > Toujours placer les destinataires de mes messages dans mon carnet d'adresses est activée. Lorsque vous répondez à un message envoyé à de nombreuses adresses, ces dernières sont toutes reprises dans le carnet. Pour éviter cela, désactivez cette option.

J'ai reçu un message avec un fichier joint que je n'arrive pas à ouvrir.

Vous ne disposez probablement pas du programme nécessaire pour ouvrir le type de fichier reçu. Sauvegardez-le sur le disque dur, exécutez le programme qui, selon vous, a été utilisé pour le créer et essayez de lire le fichier au départ de l'application elle-même.

Il se peut aussi que le message ait été envoyé au départ d'un ordinateur de type différent du PC, par exemple un Apple Macintosh, un système Linux ou un ordinateur de poche. Certaines pièces jointes peuvent ne pas être compatibles avec la plate-forme PC et devront donc être converties avant de pouvoir être ouvertes. Contactez la personne qui vous a envoyé le fichier afin de savoir avec quel type d'ordinateur elle a effectué l'envoi et avec quel programme le fichier a été créé.



Adresse correcte

Si l'adresse est correcte, mais que vous n'arrivez pas à l'obtenir, il est possible que cela découle d'un problème sur la page elle-même. Retentez d'y accéder plus tard. Il est aussi possible que

l'administrateur du réseau ait bloqué cette adresse.



CONSEILS POUR ACHETER SUR INTERNET

Contrôle de la carte

Si vous avez constaté un usage frauduleux de votre carte de crédit, téléphonez immédiatement à la société émettrice de votre carte, au service clientèle. Vous devrez remplir un questionnaire ou joindre les informations requises afin d'obtenir le remboursement. La société émettrice se mettra en contact avec le vendeur du produit pour vérifier que l'acquisition n'a effectivement pas été faite par vous. Si c'est le cas, le montant vous sera remboursé au cours de la période de facturation suivante. N'oubliez pas de vérifier votre prochain extrait afin de vous assurer que le remboursement a bien été fait.



Pouvoir faire ses courses sans devoir affronter la circulation, les parkings, les agglomérations, etc. Avoir la possibilité de recevoir les produits directement à la maison. Elargir la gamme des possibilités par l'acquisition de produits dans le monde entier. Voilà quelques-uns des avantages du shopping sur internet. Mais les questions que se posent parfois les acheteurs potentiels entravent quelque peu le développement du commerce électronique. Bien que certaines craintes soient justifiées, d'autres sont simplement la conséquence du manque de connaissance de cet outil.

Comparez les prix

L'expérience accumulée par Test-Achats au fil des années montre qu'il existe de grandes différences de prix d'un magasin à l'autre. Grâce à internet, faire un tour dans les commerces est devenu beaucoup plus simple. Il vous suffit de visiter les magasins virtuels présents sur le réseau. Pour choisir la meilleure offre :

- calculez la totalité des frais d'expédition;
- ne considérez pas internet comme un monde séparé du monde réel : chaque fois que cela vous sera possible, essayez de comparer les prix.

Il existe des sites dédiés à la comparaison des prix (Kelkoo.be, par ex.).

Quelques conseils à suivre avant d'utiliser votre carte de crédit pour acheter sur internet.

- Vérifiez que le site n'est pas purement virtuel, mais qu'il y a bien une entreprise réelle derrière celui-ci. Assurez-vous que le site Web inclut le nom et l'adresse de l'entreprise, vérifiez les données et évitez les magasins que vous ne parvenez pas à localiser. En cas de doute, avant de faire un achat, envoyez un message de courrier électronique afin d'obtenir davantage d'informations. Si vous ne recevez pas de réponse, le mieux à faire est de choisir un autre site pour vos achats.
- Si le produit que vous désirez acquérir est commercialisé par un site Web situé hors de l'Union européenne, n'oubliez pas que, dans la majorité des cas, il faut ajouter la TVA ou, le cas échéant, les frais de douane.
- Méfiez-vous des sites pour adultes qui demandent votre numéro de carte de crédit pour soi-disant vérifier que vous êtes majeur. En réalité, leur objectif est d'obtenir



Droit de renonciation

La directive européenne qui régit le commerce électronique prévoit la possibilité pour le consommateur d'exercer son droit de renonciation. Ainsi, l'acheteur a la possibilité d'annuler une commande dans un délai d'au moins 7 jours à dater de la réception du produit en envoyant une lettre recommandée sans devoir donner d'explication. Le vendeur a l'obligation de rembourser le montant au consommateur dans les plus brefs délais et, en tout cas, au plus tard dans les 30 jours qui suivent la renonciation.

Si vous souhaitez annuler un achat, faites-le rapidement. Contactez l'entreprise afin de connaître les conditions de remboursement si elles ne sont pas clairement indiquées dans le document qui accompagne le produit. Pour réduire le risque de problèmes, consultez toujours les conditions générales avant de faire un achat. Aux États-Unis, les ventes par internet sont réglementées par des codes de conduite élaborés par les associations et les entreprises qui offrent ce type de services. Le droit de renonciation est reconnu et peut être exercé beaucoup plus simplement (normalement, il suffit d'envoyer un courrier électronique indiquant le souhait de restituer la commande).

ces données pour faire des achats à votre nom.

- Si le magasin en ligne ne propose aucune possibilité de reprise ou d'échange des produits, mieux vaut en chercher un autre. En effet, les lois sur la protection des consommateurs indiquent expressément que vous pouvez rendre ou échanger un produit acquis à distance.
- Conservez une copie imprimée de votre commande et, le cas échéant, des échanges de courrier électronique avec l'entreprise. Si vous ne recevez pas de confirmation de votre commande, contactez le vendeur afin de vous assurer qu'elle a été traitée correctement.
- Vérifiez que l'emballage du produit que vous avez reçu est en bon état et correspond à votre commande. Si ce n'est pas le cas, le vendeur est obligé de le remplacer ou de vous rembourser le prix payé. Essayez de vérifier l'état du produit avant de signer pour bonne réception de celui-ci.
- Si un problème relatif au produit surgit lors de l'utilisation, le consommateur est couvert par les mêmes garanties que celles qui sont prévues pour les ventes traditionnelles. Depuis 2003, la garantie des produits acquis en Europe a été étendue à 2 ans.



LES CONNEXIONS À LARGE BANDE



Actuellement, les méthodes les plus rapides pour se connecter à internet sont l'ADSL et le câble de télédistribution. Ce dont vous avez besoin :

- un ordinateur;
- un modem ADSL (et un filtre séparateur) ou un modem câble;
- une ligne téléphonique adaptée à la technologie ADSL ou une connexion à la télédistribution;
- un abonnement au service d'accès.

Choix du fournisseur d'accès

Tenez compte des aspects suivants au moment de choisir un fournisseur de service.

- *La disponibilité du service* dans votre région. Sur le site Web de certains fournisseurs, il existe une section où vous pouvez vérifier la disponibilité du service en indiquant votre numéro de téléphone et/ou votre adresse. Quoiqu'il en soit, sachez que la quasi-totalité du territoire dispose d'une couverture ADSL. Il en va de même pour le câble même si, en Wallonie, le réseau n'a pas encore été totalement adapté.
- *La vitesse d'envoi et de téléchargement.* Les vitesses indiquées par le fournisseur font toujours référence aux transmissions les

plus rapides; en réalité, la vitesse moyenne réelle sera probablement inférieure (dans des conditions normales, elle peut atteindre 85% de la vitesse théorique, mais elle peut aussi être inférieure).

- *Le volume de transfert mensuel autorisé.* Celui-ci peut cependant être dépassé moyennant pénalité (surcôt et/ou réduction de la vitesse). Certains fournisseurs d'accès n'imposent pas de limite de volume.
- *Le prix.* Le coût de la connexion est directement proportionnel à la vitesse offerte. En général, les modalités de connexion se répartissent en 3 catégories, depuis les abonnements "Light" (128 ou 256 kbps pour l'envoi et 0,5 à 1 Mbps pour le téléchargement) jusqu'aux versions "Plus" (jusqu'à 512 kbps pour l'envoi et 10 Mbps pour le téléchargement).

Souscription d'abonnement

La façon la plus simple de s'abonner auprès d'un fournisseur d'accès est d'acquérir un kit de connexion. Il s'agit d'un pack comprenant le matériel nécessaire (modem/routeur, filtre séparateur...), le logiciel d'installation et un mode d'emploi. Ce type de kit est le plus souvent gratuit, pour autant que vous souscriviez pour une durée minimale (12 mois, par exemple). Lors de l'établissement de la connexion, vous devrez utiliser le nom d'utilisateur et le mot de passe qui vous auront été communiqués.



Quel équipement?

- Un ordinateur
- Un modem ou routeur (avec ou sans fil)
- Une ligne téléphonique (pour l'ADSL) ou un raccordement au câble de télédistribution
- Un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès

Moteurs de recherche

Altavista	www.be-fr.altavista.com
Excite	www.excite.com
Google	www.google.be
MSN	be.msn.com
Yahoo	fr.yahoo.com

Utilitaires d'échange de fichiers

Emule	www.emule-project.net
Kazaa Lite	www.kazaalite.tk
LimeWire	www.limewire.com
Morpheus	www.morpheus.com
Shareaza	www.shareaza.com
Yahoo!	mail.yahoo.com

Applications alternatives à celles proposées par Microsoft

Navigateurs

Mozilla-Firefox	www.mozilla.org
Navigator	www.netscape.com
Opera	www.opera.com

Courrier électronique

Eudora	www.eudora.com
Pegasus Mail	www.pmail.com
Thunderbird	www.mozilla.org

Lecteurs de nouvelles

AbiWord	www.abisource.com
Free Agent	www.forteinc.com
Jarte	www.jarte.com
KOffice	www.koffice.org
OpenOffice	www.openoffice.org
Xnews	www.newsguy.com

Programmes utilitaires pour PC

Acrobat Reader et Flash	www.adobe.com/be
QuickTime	www.apple.com/be
RealOne Player	www.real.com
Winzip	www.winzip.com

Utilitaires de sécurité (antivirus, pare-feu, filtres, etc..)

Ad-aware	www.lavasoft.com
Antivir Personal Edition	www.free-av.com
BitDefender	www.bitdefender.be
McAfee	www.mcafee.com
Norton Internet Security	www.symantec.com
Weblocker	www.weblocker.com
Zone Alarm	www.zonelabs.com

Messagerie électronique gratuite sur le net

Hotmail	be.msn.com
Gmail.com	www.gmail.com

Sites de téléchargement de fichiers

ECNET	www.download.com
Tucows	www.tucows.com
Morpheus	www.morpheus.com

Fournisseurs d'accès internet

Belgacom SkyNet	www.belgacom.be
Scarlet	www.scarlet.be
Telenet	www.telenet.be
Voo	www.voo.be

**TEST-ACHATS AUSSI À votre service
sur internet**

www.test-achats.be



TEST achats